

## **COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 12 mars 2018 à 18h30  
Salle de réunion Lafayette à l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Pôle Culture**

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 5 février 2018.

#### **Service Action culturelle**

2. Versement de la contribution financière pour 2018 au Centre Pompidou-Metz.

#### **Service Action culturelle**

3. Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des arts visuels et complément de programmation.

#### **Service Patrimoine culturel**

4. Vente d'un bien immobilier par le Consistoire Israélite de la Moselle.

#### **Pôle Culture**

5. Divers.

---

**Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint Délégué à la Culture :**

- Madame Margaud ANTOINE FABRY, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Madame Annie HOMMEL, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire, membre suppléant
  
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du Service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du Service Patrimoine culturel
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Monsieur William SCHUMAN, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Patrick THIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant
  
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire
  
- Madame Hélène KISSEL, Directrice Générale Metz Métropole
- Monsieur Olivier LEDERLE, Directeur Général Adjoint de Metz Métropole
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture
- Monsieur Thierry DEPRESZ, Chef du Service Archives
- Madame Elodie KOCKEISEN, Service Action Culturelle

Monsieur Hacène LEKADIR ouvre la séance à 18h30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 5 février 2018.**

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle - Versement de la contribution financière pour 2018 au Centre Pompidou-Metz.**

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

*Avis favorable de la Commission*

*Proposition de rapporteur : Monsieur Hacène LEKADIR*

**3<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle - Soutien aux associations œuvrant dans le domaine des arts visuels et complément de programmation.**

Monsieur LEKADIR présente ce rapport et explique les raisons pour lesquelles il est proposé une baisse de la subvention la Maison de la Culture et des Loisirs de Metz de 5 000 euros. Il évoque le caractère "historique" de ce soutien, lequel reste parmi les plus importants accordés aux associations dans le secteur des arts visuels. Il rappelle le développement de nouveaux acteurs associatifs ces dernières années sur le territoire messin et la nécessité de rééquilibrer la répartition des subventions à ce titre.

Madame ANTOINE FABRY rappelle l'important travail et les constants efforts de l'équipe de la MCL pour animer la galerie Banas, en particulier les actions d'éducation artistique et culturelle auprès des plus jeunes autour des expositions.

En réponse, Monsieur LEKADIR précise que les services ont engagé une discussion avec la MCL, en particulier pour étudier de nouveaux partenariats autour de ces thématiques prioritaires.

Au sujet de la galerie d'art contemporain Faux Mouvement ne figurant pas dans la présente délibération, Monsieur LEKADIR indique que l'association n'a à ce jour pas déposé de demande de subvention pour l'exercice 2018 et partage des éléments de contexte sur la situation préoccupante de la structure. Le président de l'association a été alerté sur le fait que la Ville n'avait aucune visibilité sur son activité à ce jour, malgré plusieurs relances.

Une discussion tripartite existe depuis quelques mois avec les principaux financeurs publics de l'association (DRAC et Région Grand Est). Ils dressent le même constat et attendent également des clarifications sur la direction actuelle et la gouvernance de la structure ainsi que sur le projet artistique et sa traduction budgétaire adaptée aux moyens.

Monsieur LEKADIR rappelle les divers soutiens de la Ville ces dernières années pour permettre à Faux Mouvement d'effectuer des économies (travaux de réaménagement dans l'espace en 2014, soutien financier exceptionnel en 2017...).

Monsieur PLANCHETTE considère qu'il n'est pas sérieux de poursuivre ce soutien dans ces conditions.

Enfin, pour répondre à la question de Madame ANTOINE FABRY sur l'absence de subvention à l'association Parcours d'artistes cette année, Madame PROTARD précise que l'association a décidé en 2017 d'organiser ses deux manifestations phares non plus chaque année mais une année après l'autre (le marché des arts et de la création "Arts en Stock" les années paires et les ouvertures des ateliers d'artistes "Parcours d'artistes" les années impaires). Cette décision a été prise alors même que la subvention municipale avait été versée à l'association l'an dernier. Il avait de ce fait été convenu que l'association provisionne la part réservée à Arts en Stock dont l'organisation a été reportée à la fin d'année 2018.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Monsieur Hacène LEKADIR*

**4<sup>e</sup> Point : Service Patrimoine culturel – Vente d'un bien immobilier par le Consistoire Israélite de la Moselle.**

Monsieur LEKADIR présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Madame Christine AGUASCA*

**5<sup>e</sup> Point : Pôle Culture – Divers.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h15.

Le président de la Commission :

Hacène LEKADIR